

NÉGOCIATIONS SECTORIELLES 2019-2020

LA FGTTB-VERRE A OBTENU POUR VOUS:

- Augmentation du **pouvoir d'achat** : au moins 0,16€ pour les salaires minimums, 1,1% pour des salaires réels et primes d'équipes, et augmentation des indemnités de déplacement.
- **Négociations libres** dans les entreprises (sauf les miroiteries).
- Pas d'augmentation de la **flexibilité** !



Plus d'infos ?
Contactez votre délégué ou
rendez-vous sur notre site
www.fgtbverre.be



FGTB
Verre
Ensemble, on est plus forts